



DIAGNOSTIC ECO-CONCEPTION pour tout bénéficiaire d'un concours financier de l'ADEME

CAHIER DES CHARGES

Guides et cahiers techniques

Version du 21/12/2010



SOMMAIRE

Préambule L'aide à la décision de l'ADEME	3
CAHIER DES CHARGES D'UN DIAGNOSTIC ECO-CONCEPTION.....	4
INTRODUCTION.....	4
Les principes fondamentaux	4
Les bénéfices de la démarche d'éco-conception.....	4
OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS.....	5
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	5
Analyser le contexte et définir ses objectifs.....	5
Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser	6
Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires	6
MODALITES DE REALISATION DE LA PRESTATION.....	8
Avant la prestation	8
Pendant la prestation.....	8
Après la prestation.....	9
FICHE DE SYNTHESE à compléter et à télécharger sur www.diagademe.fr	10

Le système à la décision en matière d'éco-conception s'articule autour de 3 niveaux :

- le pré-diagnostic : étude pour aider l'entreprise à identifier l'opportunité d'initier un projet d'éco-conception, à le cadrer voire à identifier les premières préconisations d'amélioration environnementale sur un ou plusieurs de ses produits ;
- diagnostic : étude pour accompagner l'entreprise dans une première expérimentation de l'amélioration de la performance environnementale d'un ou plusieurs de ses produits ;
- étude de projet : étude pour accompagner l'entreprise dans sa stratégie globale d'amélioration de la performance environnementale de ses produits et d'éco-innovation.

En application de la délibération n°09-5-4 du conseil d'administration de l'ADEME, les modalités d'aide à la décision se structurent dorénavant autour de trois niveaux complémentaires correspondant à différents niveaux d'accompagnement :

Catégorie de prestation	Plafond de l'assiette ADEME	Taux d'aide ADEME maximum (% du montant de l'assiette)	Bonification	
			Moyenne entreprise	Petite entreprise
Pré-diagnostic	5 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%
Diagnostic	50 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%
Etude de projet	100 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%

Préambule

L'aide à la décision de l'ADEME

L'ADEME souhaite contribuer, avec ses partenaires institutionnels et techniques, à promouvoir la diffusion des bonnes pratiques sur les thématiques énergie et environnement. Pour cela, son dispositif de soutien aux études **d'aide à la décision** (pré-diagnostics, diagnostics, étude de projets) est ouvert aux entreprises, aux collectivités et plus généralement à tous les bénéficiaires intervenant tant dans le champ concurrentiel que non concurrentiel, à l'exclusion des particuliers.

Dans le cadre de son **dispositif d'aide à la décision**, l'ADEME **soutient financièrement certaines études avec un objectif de qualité et d'efficacité** pour le bénéficiaire.

Les Cahiers des Charges de l'ADEME

Les cahiers des charges de l'ADEME définissent **le contenu des études que l'ADEME peut soutenir**. Le présent cahier des charges définit et encadre les prestations qui entrent dans le champ du diagnostic éco-conception de l'ADEME. Cette étude est conduite par une société de conseils ci-après dénommée « le prestataire conseil », pour une entreprise ci-après dénommée « l'entreprise ». Cette étude a pour objectif de donner les éléments d'information nécessaire à l'entreprise afin qu'elle améliore les impacts environnementaux de son produit et qu'elle s'approprie la démarche d'éco-conception.

Le suivi de l'ADEME

L'ADEME assure un conseil sur la démarche et un suivi de la prestation.

Pour ce faire, l'aide de l'ADEME implique une transmission des résultats de l'étude. Cette transmission d'information se fera par l'utilisation du portail Internet DIAGADEME (www.diagademe.fr) comprenant :

- Le rapport final d'étude
- Une fiche de synthèse complétée (figurant en annexe du présent cahier des charges).

Dans DIAGADEME :

1. **le prestataire conseil** saisit les informations sur le résultat de l'étude
2. **le bénéficiaire de l'aide** de l'ADEME (maître d'ouvrage ici l'entreprise) saisit son bilan de satisfaction sur la prestation.

Compléter DIAGADEME est obligatoire et conditionne le paiement final de la subvention par l'ADEME au bénéficiaire.

La confidentialité de ces informations est garantie par l'utilisation des codes d'accès strictement personnels. Les informations ne sont accessibles que par l'ADEME, le prestataire conseil et l'entreprise, bénéficiaire du soutien de l'ADEME.

CONTRÔLE

L'étude de projet, une fois réalisée pourra faire l'objet - ce n'est pas systématique - d'un contrôle approfondi. Dans le souci de tester un échantillonnage représentatif, les dossiers seront choisis de manière aléatoire. Eventuellement un contrôle sur site pourra être mené par un expert mandaté par l'ADEME afin de juger de la qualité de l'étude, de l'objectivité du rapport.

Le présent document précise le contenu et les modalités de réalisation et de restitution de l'étude qui seront effectués par un intervenant extérieur au bénéficiaire de l'aide de l'ADEME.

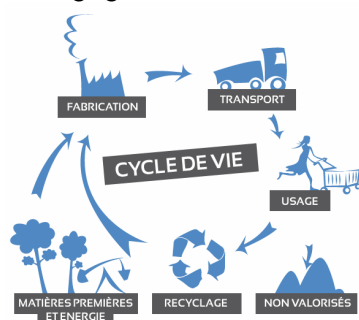
CAHIER DES CHARGES D'UN DIAGNOSTIC ECO-CONCEPTION

INTRODUCTION

Les principes fondamentaux

L'éco-conception est une démarche conduite par les entreprises qui vise à améliorer la performance environnementale des produits (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) mis sur le marché. Elle permet de concevoir différemment les produits en prenant en compte leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. Grâce à ce nouveau regard porté sur les produits, cette démarche permet de générer de nouvelles idées et d'être créatif. Idées et inventions qui deviendront des innovations si elles trouvent leurs marchés.

Pour engager une telle démarche, l'entreprise doit d'abord évaluer les impacts de son produits :



- à chacune des étapes de son **cycle de vie** : extraction ou production des matières premières et de l'énergie, fabrication, transport, utilisation, fin de vie : on parle d'approche multi-étape. On parlera ci-après de « chaîne de valeur » pour qualifier l'ensemble des acteurs qui interviennent sur ce cycle de vie ;
- sur les différents milieux de l'environnement : consommation d'énergie, de ressources, pollution de l'air, de l'eau, des sols, production de déchets, ... : on parle d'approche **multi-critère**.

Une fois qu'elle a pu identifier où les impacts sont les plus forts et où elle peut agir, l'entreprise peut alors engager une démarche de progrès et d'amélioration continue. L'intérêt de cette démarche cycle de vie et multi-critère est de pouvoir **éviter ou arbitrer les transferts de pollution** d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'un milieu à un autre.

La démarche d'éco-conception fait l'objet d'une norme de bonne pratique : **XP ISO/TR 14062 - Management environnemental – Intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit (janvier 2003)**.

Le diagnostic éco-conception financé par l'ADEME a pour objectif d'améliorer la performance environnementale des produits (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) mis sur le marché.

Les bénéfices de la démarche d'éco-conception

L'éco-conception permet de :

- être créatif et inventif voire innover,
- améliorer la performance environnementale des produits mis sur le marché,
- développer les ventes, le chiffre d'affaire ou les parts de marché,
- améliorer la notoriété et l'image de l'entreprise,
- faire des économies et réduire les coûts,
- repenser le développement des produits et se différencier de la concurrence,
- développer des produits ou services innovants,
- anticiper la réglementation, minimiser les risques et avoir une longueur d'avance,
- faire adhérer les salariés à un projet d'entreprise nouveau,
- faciliter l'accès aux capitaux grâce à une bonne notation extra – financière.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS

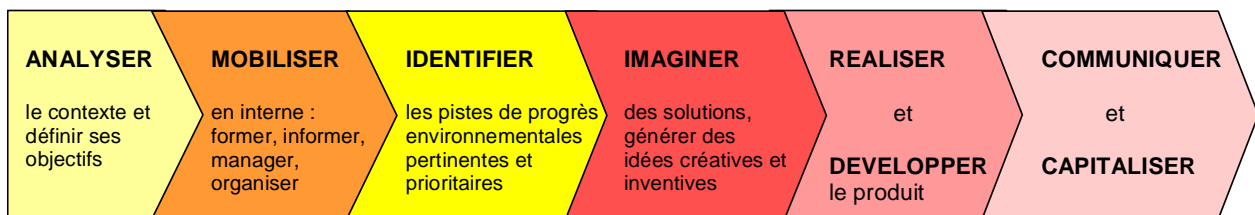
	OBJECTIFS	RESULTATS
Diagnostic éco-conception	Accompagner l'entreprise dans une première expérimentation de l'amélioration de la performance environnementale d'un ou plusieurs de ses produits	Réduire de façon significative l'impact du ou des produit(s) (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) sur l'environnement.

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La démarche d'éco-conception est présentée ci-dessous en 6 étapes selon une séquence logique mais pas nécessairement chronologique. Dans la réalité, il existe une certaine perméabilité et des allers-retours entre les différentes étapes. Certaines activités telle que le management sont transversales et certains outils clés de l'éco-conception comme l'évaluation environnementale du cycle de vie du produit peuvent être utilisés à différentes étapes (pour identifier des pistes de progrès, comparer des solutions ou communiquer).

Le cahier des charges précise les actions qui relèvent de l'entreprise et celles qui relèvent du prestataire conseil.

Le diagnostic éco-conception s'appuie essentiellement sur l'étape « identifier les pistes de progrès environnementales pertinentes et prioritaires. ». Pour en savoir plus sur les autres étapes, l'entreprise pourra lire le cahier des charges de « l'Etude de projet éco-conception ».



Analyser le contexte et définir ses objectifs

	<p>Il s'agit d'analyser le contexte de l'entreprise pour définir sa problématique et ses objectifs en matière d'amélioration environnementale des produits et de mise en place d'une démarche d'éco-conception (management environnemental, approche produit). L'ISO 14062 peut être une norme utile pour cette phase car elle définit les enjeux et le rôle de chacun dans une démarche d'éco-conception.</p> <p>L'entreprise s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir les objectifs de l'entreprise en terme d'amélioration environnementale des produits ; - choisir le produit ou la gamme de produit sur laquelle travailler : produit phare de l'entreprise, produit sur lequel elle a un problème, produit sur lequel elle a déjà identifié des alternatives meilleures pour l'environnement, produit destiné à un marché sensible à l'environnement (export, achat public eco-responsable, ...).
--	--

<p>Analyser le contexte et définir ses objectifs</p>	<p>Le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - synthétiser la problématique en définissant la question à résoudre (ou le défi à relever) ; - synthétiser les objectifs chiffrés à atteindre qui permettent de dimensionner l'enjeu et de définir le succès de la démarche ; - synthétiser les critères de décision qui permettront de classer, sélectionner et arbitrer entre les différentes solutions imaginées. <p>Cette première étape qui vise à comprendre les éléments déterminants du marché et du contexte est importante car elle permet d'une part d'élaborer un argumentaire pour convaincre les collaborateurs en interne et d'autre part, le moment venu, de faciliter les prises de décision et l'arbitrage entre différentes solutions de conception (en s'appuyant sur les critères de décision définis ci-dessus).</p>
---	---

Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser

<p>Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser</p>	<p>Cette étape relève essentiellement de l'implication de l'entreprise. Les facteurs de réussite pour l'intégration de la démarche dans l'entreprise sont essentiellement liés au management et au pilotage du projet.</p> <p>L'entreprise s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constituer une équipe projet transversale ; - mettre en place un processus d'apprentissage collectif et accepter la progressivité de la démarche. <p>Le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider l'entreprise à construire son argumentation interne, à convaincre et à entraîner l'adhésion ; - informer les acteurs concernés de l'entreprise sur les principaux tenants de l'éco-conception et du management environnementale, approche produit ; - permettre l'acquisition de la compétence « éco-conception » à une personne ressource identifiée dans l'entreprise ; - éventuellement former une ou plusieurs personnes de l'entreprise.
---	--

Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires

	<p>Cette étape est le cœur de la prestation et est très spécifique à la démarche d'éco-conception. Elle nécessite de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une analyse du cycle de vie du produit conformément aux normes ISO 14040 et 14044, - proposer des préconisations d'amélioration environnementale du produit pertinentes et prioritaires (en s'appuyant sur les directions d'éco-conception) ;
--	---

<p>Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires</p>	<p>Pour ce faire, le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider le produit (ou la gamme) sur lequel (laquelle) porte la démarche ; - Identifier les fonctionnalités et caractéristiques du produit ; - Décrire son cycle de vie et les procédés industriels mis en jeu, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la valorisation en fin de vie ; - Quantifier les impacts du produit sur l'environnement à chaque étape du cycle de vie en réalisant une Analyse du Cycle de Vie (ACV) conforme à l'ISO 14040 et 14044. La réalisation de l'ACV pour les produits B to C devra être conforme au BP X 30-323. Le degré d'approfondissement de l'ACV sera fonction de la nature du produit : utilisation de bases de données génériques ou collecte de données propres au produit. ; - Identifier les éléments des activités, produits ou services qui génèrent des impacts sur l'environnement significatifs ; - Proposer des préconisations d'amélioration environnementale du produit pertinentes et prioritaires. De nombreux outils qualitatifs listant les directions d'éco-conception peuvent faciliter l'identification de ces préconisations ou recommandations (Ecodesign pilot, roue de l'UNEP, ...) - Proposer des indicateurs de suivi des préconisations d'amélioration (tableau de bord). Ces indicateurs qui permettront de suivre la démarche dans le temps peuvent être de différents types : <ul style="list-style-type: none"> ▪ indicateurs d'impacts (effet de serre, eutrophisation, acidification, ecotoxicité, ...) ▪ indicateurs de flux (consommation de ressources et d'énergie, rejets, masse de déchets, ...) ▪ indicateurs de conception (masse totale du produit, nombre de pièces, masse des différentes pièces, masse de matière recyclé/vierge entrant dans le produit, temps de démontage pour aboutir à une séparation des matériaux, durée de vie, pourcentage de recyclabilité, bruit lors de l'utilisation, ...) <p>Ces indicateurs « produits » peuvent être complétés par des indicateurs de management (nombre de personnes formées, pourcentage des achats intégrant des critères environnementaux, ...).</p>
--	--

Attention :

L'ADEME ne finance pas la réalisation d'ACV ou de revues critiques réalisées à des fins d'affichage environnemental ou de communication uniquement. Elle ne finance pas non plus les campagnes de communication de l'entreprise. Par ailleurs, **le financement du diagnostic par l'ADEME ne permet pas à l'entreprise d'utiliser ni le nom, ni le logo de l'ADEME pour toute communication, publicité ou promotion relative au produit ayant fait l'objet de la démarche d'éco-conception.**

Il est souhaitable que l'entreprise intègre dans la prestation, un accompagnement à la mise en œuvre des préconisations (autrement appelé jalons d'appropriation). Il s'agit pour le prestataire conseil de revenir dans l'entreprise après 6 et/ou 12 mois après la prestation pour assurer le suivi de la prestation et inciter ou aider l'entreprise à passer à l'action ou à pérenniser le plan d'action (2 ou 3 jours de prestation supplémentaire).

Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre, le prestataire conseil s'attache à revenir dans l'entreprise pour :

- faire une enquête auprès des acteurs de l'entreprise afin d'identifier ce qui a bien marché, les difficultés rencontrées et proposer un plan d'action pour permettre à l'entreprise d'aller plus loin ;
- le cas échéant, faire le point sur le planning de réalisation, rechercher de l'information, réaliser des cahiers des charges de consultation
- en cas de besoin, réaliser une nouvelle évaluation environnementale pour valider certains choix.

La prestation ne peut pas être confondue avec des missions de maîtrise d'œuvre.

L'entreprise s'attache à :

- faire un retour qualitatif (voir la partie « accompagnement » de la fiche de synthèse DIAGADEME) au prestataire conseil et à l'ADEME sur le retour économique de la démarche : le temps passé sur le projet par l'entreprise, augmentation ou de diminution du nombre d'unités vendues, du prix de vente, des coûts fixes (R&D, formation de la force de vente, recherche des fournisseurs, ...), des coûts variables (coût des matières premières, ...), les modifications concernant les fonctionnalités du produit, l'argumentaire commercial de vente du produit.

MODALITES DE REALISATION DE LA PRESTATION

Avant la prestation

Le prestataire conseil (ou le groupement de prestataires) remettra à l'entreprise une proposition détaillée et transparente comprenant les éléments suivants :

- **Le CV et les références des intervenants**
- **Une proposition technique** définissant les caractéristiques du programme de travail respectant le présent cahier des charges (et le cas échéant le cahier de charge de consultation de l'entreprise) :
 - sa durée (exemple : 12 mois) ;
 - son volume (exemple : 10 à 15 jours d'accompagnement individualisés) ;
 - ses modalités (exemple : visites sur site, utilisation d'un support méthodologique ou d'un outil spécifique (ACV, check list, ...), ...)
 - les livrables prévus et leur forme.
- **Une offre financière** correspondant au coût de la prestation dans son ensemble, faisant apparaître la charge de travail, les coûts journaliers du (ou des) intervenant(s), les frais de déplacements et les éventuels frais annexes.

Le plus souvent, l'ADEME demande à l'entreprise de consulter plusieurs bureaux d'étude et de lui fournir les différentes propositions. Autant que faire ce peut, l'agence pourra apporter son regard critique sur ces différentes propositions.

Pendant la prestation

- **Rôle du prestataire conseil**

Le prestataire conseil mettra en œuvre une démarche détaillée et transparente conforme au présent cahier des charges. Dans un souci de qualité, le prestataire conseil s'attache à respecter les règles suivantes :

- suivre une démarche rigoureuse explicitée et justifiée dans ses rapports d'études ;

- être exhaustif dans ses recommandations et fournir toutes les informations objectives nécessaires au maître d'ouvrage pour décider des suites à donner ;
- ne pas intervenir dans une entreprise vis-à-vis de laquelle il ne présenterait pas toute garantie d'objectivité, notamment sur des installations conçues, réalisées ou gérées pour l'essentiel par lui-même ;
- n'adjoindre aucune démarche commerciale concernant des biens ou services (ayant un lien avec les recommandations) au cours de son intervention.

- **Rôle de l'entreprise**

Pour le bon déroulement de la démarche, le chef d'entreprise (ou le responsable de projet ayant un rôle de pilotage et d'arbitrage) :

- mettra en place les moyens nécessaires : moyens humains (exemple : 1 jour par semaine pour l'animateur environnement) et moyens financiers (pour la mise en place du plan d'actions) ;
- suivra régulièrement l'avancement de la démarche (exemple : 2 heures par semaine) ;
- s'impliquera fortement aux étapes-clés (lancement du projet, définition des priorités, validation des résultats...).

Après la prestation

- **Restitution**

A l'issue de la mission, le prestataire conseil restitue clairement les résultats de la prestation à l'entreprise. Cette restitution doit permettre une appropriation complète des résultats par le maître d'ouvrage. **L'entreprise invitera l'ADEME à cette restitution.**

Cette restitution doit rendre compte du déroulement et du résultat des 6 étapes décrites ci - avant et notamment :

- la problématique, les objectifs et les critères de décision du projet,
- le produit sélectionné, la description de son cycle de vie, les résultats de l'ACV, les préconisations,
- les indicateurs retenus pour suivre la démarche dans le temps,
- le cas échéant, les supports de sensibilisation et de formation ainsi que l'argumentaire utilisés pour convaincre en interne,

Après 6 ou 12 mois, suite à l'accompagnement à la mise en œuvre des préconisations :

- les bénéfices environnementaux obtenus
- un retour qualitatif (voir la partie « accompagnement » de la fiche de synthèse DIAGADEME) sur le retour économique de la démarche : le temps passé sur le projet par l'entreprise, augmentation ou de diminution du nombre d'unités vendues, du prix de vente, des coûts fixes (R&D, formation de la force de vente, recherche des fournisseurs, ...), des coûts variables (coût des matières premières, ...), les modifications concernant les fonctionnalités du produit, l'argumentaire commercial de vente du produit.

A l'issue de la mission, et comme indiqué dans le préambule du présent cahier des charges, le prestataire conseil transmet le résultat de l'étude par l'utilisation du portail Internet DIAGADEME (www.diagademe.fr) comprenant le rapport final d'étude et la fiches de synthèse complétée.

FICHE DE SYNTHÈSE à compléter et à télécharger sur
www.diagademe.fr

LES FICHES DE SYNTHÈSE DIAGADEME



Diagnostic Eco-conception

Onglet Bénéficiaire

Raison Sociale	
Adresse	
Pays	
Téléphone	Fax
Adresse Email de communication avec DIAGADEME	
Correspondant de l'étude	
Nom et Prénom	Téléphone

Bureau d'étude

Raison Sociale	
Adresse	
Pays	
Téléphone	Fax
Contact pour l'étude	
Nom et Prénom	Téléphone
Email	

Onglet Rapport technique

Veillez compléter sous DIAGADEME tous les champs ci-dessous et télécharger votre rapport complet.

Nombre de jours pour réaliser la prestation :

Téléchargement du rapport final de la prestation

Téléchargement du rapport final de la prestation (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Rapport(s) complémentaire(s) (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Nom du rapport complémentaire	Téléchargement fichier

Informations générales

Informations générales sur le bénéficiaire de la prestation (présentation de la structure, du contexte, de la démarche, ...)

	0 à 9	10 à 49	50 à 249	250 à 499	500 ou plus
Effectif global (tous sites) de l'entreprise ou de la structure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectif de l'établissement ou du site de la prestation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Caractéristiques de l'entreprise :

Secteur d'activité (code NAF) :

Chiffre d'affaire (en M Euros) :

Contexte de l'entreprise :

PME (au sens des critères européens) Oui / Non

Marché de l'entreprise :

Type de marché		Caractéristique du marché du produit faisant l'objet de la prestation		Clients de l'entreprise pour le produit faisant l'objet de la prestation	
Marché local ou régional	<input type="checkbox"/>	Marché standardisé	<input type="checkbox"/>	Entreprises industrielles	<input type="checkbox"/>
Marché national	<input type="checkbox"/>	Marché évolutif et fortement marqué par l'innovation	<input type="checkbox"/>	Entreprises tertiaires	<input type="checkbox"/>
Marché européen	<input type="checkbox"/>			Entreprises agricoles	<input type="checkbox"/>
Marché international	<input type="checkbox"/>			Intermédiaires commerciaux à destination du particulier	<input type="checkbox"/>
				Intermédiaires commerciaux à destination des administrations et/ou collectivités	<input type="checkbox"/>
				Intermédiaires commerciaux à destination des entreprises	<input type="checkbox"/>
				Administrations et/ou collectivités	<input type="checkbox"/>
				Particuliers	<input type="checkbox"/>

Déroulement de la prestation

Nombre de jours de formation et/ou d'information collective :

Nombre de personnes formées et/ou informées au cours de la prestation :

Identification du produit ayant fait l'objet de la démarche d'éco-conception :

Bien de consommation courante et/ou produit de courte durée d'utilisation (< 1 an)	<input type="checkbox"/>
Emballage	<input type="checkbox"/>
Bien d'équipement (hors BTP) consommant matière, eau ou énergie pendant l'utilisation	<input type="checkbox"/>
Bien d'équipement (hors BTP) ne consommant ni matière, ni eau, ni énergie pendant l'utilisation	<input type="checkbox"/>
BTP	<input type="checkbox"/>
Produit intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Service	<input type="checkbox"/>

Part commerciale de ce produit par rapport au CA de l'entreprise :

< 20% 20%-40% 40%-60% 60%-80% > 80%

Vous estimez que ce produit est :

	Faible	Plutôt faible	Plutôt fort	Fort
Intensif en consommation de matières premières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de la production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en besoin de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de l'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de sa fin de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Motivation(s) initiale(s) de l'entreprise :

	Faible	Plutôt faible	Plutôt fort	Fort
Le respect de la réglementation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'anticipation d'une réglementation future	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les exigences ou attentes de vos clients / donneurs d'ordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les pressions des autres parties prenantes (société civile, ONG, riverains, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le potentiel de différenciation d'un éco-produit par rapport à la concurrence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'implication des dirigeants ou la politique d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'image de marque et la culture d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La maîtrise des coûts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les aides publiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'évolution du secteur industriel en faveur de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Situation initiale de l'entreprise par rapport à la gestion de l'environnement et de la qualité au sein de l'entreprise

Au moment où l'opération a commencé :

L'entreprise	
avait une politique environnementale officielle	<input type="checkbox"/>
avait mis en place un système de management de la qualité	<input type="checkbox"/>
avait mis en place un système de management de l'environnement	<input type="checkbox"/>
avait engagé des actions pour limiter l'impact de son site sur l'environnement (déchets, eaux, énergie, air, ...)	<input type="checkbox"/>
intégrait déjà des critères environnementaux ponctuels en conception	<input type="checkbox"/>
avait déjà réalisé une démarche d'éco-conception sur un autre produit	<input type="checkbox"/>
avait déjà intégré des critères environnementaux dans ses achats	<input type="checkbox"/>
incitait déjà ses fournisseurs réguliers à engager des démarches de progrès environnemental	<input type="checkbox"/>

Préciser pourquoi l'entreprise à initier une démarche d'éco-conception

Situation initiale de l'entreprise par rapport à la gestion de la conception et de l'innovation :

Durée du processus de conception pour le produit faisant l'objet de la prestation :

0 - 3 mois 3 - 6 mois 6 - 12 mois 12 - 24 mois > 24 mois

Nombre de personnes impliquées dans le processus de conception du produit :
L'entreprise dispose d'une équipe de R & D Oui / Non
Le produit faisant l'objet de la prestation bénéficie d'un fréquent renouvellement de conception Oui / Non
L'entreprise utilise des outils de gestion de l'innovation (analyse fonctionnelle, analyse de la valeur, méthodes de créativité, TRIZ,...) Oui / Non

Si oui, lesquels ?

Participation et appropriation par la personne ressource :

Coordonnées du référent ou personne ressource :
Nom Prénom
Tel : mail :
Fonction :
Le référent a-t-il été nommé par la direction ? 0 oui 0 non
Si non, par qui a-t-il été nommé ?
Nombre de jours passés par la personne ressource sur le projet :
Degré d'apprentissage de la démarche d'éco-conception par la personne ressource à l'issue du projet :
Fort Plutôt Fort Plutôt Faible Faible

Participation et appropriation par les autres personnes impliquées :

Nombre de personnes impliquées dans la démarche (hors personne ressource) :
Fonctions de ses personnes :
Degré apparent de sensibilisation des autres personnes (hors personne ressource) :
Fort Plutôt Fort Plutôt Faible Faible

Onglet Recommandations

Synthèse des résultats de la prestation :

La prestation a permis d'accompagner l'entreprise sur les étapes suivantes :
 Analyser le contexte et définir ses objectifs
 Mobiliser en interne

- Analyser le contexte et définir ses objectifs
- Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser
- Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires
- Imaginer des solutions, générer des idées créatives et inventives
(Réaliser et développer le produit : étape non accompagnée par l'ADEME)
- Communiquer et capitaliser

Indicateurs :

Des indicateurs d'impacts ont-ils été retenus pour décrire le profil environnemental du produit et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

Si oui, lesquels ?	
Effet de serre ou Changement climatique (GWP100)	<input type="checkbox"/>
Destruction de la couche d'ozone	<input type="checkbox"/>
Acidification de l'air	<input type="checkbox"/>
Eutrophisation de l'eau	<input type="checkbox"/>
Epuisement des ressources naturelles	<input type="checkbox"/>
Toxicité humaine	<input type="checkbox"/>
Ecotoxicité aquatique	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) d'impact :

Indicateur d'impact

Des indicateurs de flux ont-ils été retenus pour décrire le profil environnemental du produit et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

Si oui, lesquels ?	
Production de déchets dangereux	<input type="checkbox"/>
Production de déchets banals	<input type="checkbox"/>
Consommation d'eau	<input type="checkbox"/>
Consommation d'énergie primaire	<input type="checkbox"/>
Consommation de matières premières	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) de flux :

Indicateur de flux

Des indicateurs de conception ont-ils été retenus pour décrire le profil environnemental du produit et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

Si oui, lesquels ?	
Masse totale du produit	<input type="checkbox"/>

Nombre de pièces	<input type="checkbox"/>
Masse des différentes pièces	<input type="checkbox"/>
Masse de matière recyclé/vierge entrant dans le produit	<input type="checkbox"/>
Temps de démontage pour aboutir à une séparation des matériaux	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de recyclabilité	<input type="checkbox"/>
Durée de vie	<input type="checkbox"/>
Bruit lors de l'utilisation	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) de conception :

Indicateur de conception

Des indicateurs de management ont-ils été retenus pour et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

Si oui, lesquels ?	
Nombre de personnes formées	<input type="checkbox"/>
Pourcentage des achats intégrant des critères environnementaux	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) de management :

Indicateur de management

Outils :

Quels outils d'éco-conception ont été utilisés ?		Précision
ACV conforme à l'ISO 14040 : 2006 et l'ISO 14044 : 2006	<input type="checkbox"/>	
Utilisation d'un logiciel d'ACV (préciser lequel)	<input type="checkbox"/>	
Normes ou référentiels	<input type="checkbox"/>	
Check list	<input type="checkbox"/>	
Guide sectoriel	<input type="checkbox"/>	

Autre(s) outils d'éco-conception :

Outils d'éco-conception	Précision

Méthodes :

Comment ont été identifiées les pistes d'amélioration ?		Précision
Créativité en groupe de travail	<input type="checkbox"/>	
Propositions de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	
Propositions du consultant	<input type="checkbox"/>	

Autre(s) méthode(s) d'identification des pistes d'amélioration

Méthodes	Précision

Les préconisations pour agir

Actions proposées	Coût prévisionnel (k Euros)	Indicateur de facilité de mise en œuvre *

* Doit être explicité dans cette colonne le degré de facilité de mise en œuvre : facile / moyen / plus complexe.

Les préconisations retenues permettront de :

	Production des matières premières	Fabrication	Distribution	Utilisation	Fin de vie	Logistique (transport entre les différentes étapes et emballage)

réduire la consommation d'énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire la consommation de matière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire la consommation d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire la quantité de déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire les émissions polluantes vers l'air, l'eau, les sols,...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les préconisations retenues permettront également de :

- Employer du recyclé ou un matériau issu des agro-ressources
- Augmenter la durée de vie ou la réparabilité du produit
- Augmenter le rapport entre l'efficacité ou les fonctionnalités du produit et ses impacts environnementaux
- Améliorer la « valorisabilité » du produit en fin de vie (démontage, réutilisation pièces, recyclage matériaux, ...)
- Autre
- Précisez :

Dans le cadre de son contrat d'objectif, l'ADEME s'est engagée à suivre la performance de ces programmes. Il s'agit par exemple d'estimer l'énergie économisée, les gaz à effet de serre évités et les déchets évités rapportés au coût du programme concerné.

En matière d'éco-conception, il s'agit d'estimer le nombre d'unités vendues sur une période donnée multiplié par un différentiel d'impact par rapport à la gamme précédente ou par rapport à une moyenne estimée du marché. Les données nécessaires à ce calcul sont les suivantes :

Le différentiel est-il fait par rapport à :

- Le produit ou la gamme précédente de l'entreprise (si les fonctions sont similaires)
- le produit leader du marché
- une moyenne estimée du marché
- autre, préciser :

Indicateurs

Méthode de calcul

Chiffre

P = Période de référence (en nombre d'année)

N = Nombre d'unités vendues (moyenne par année)

T = Estimation du nombre d'unités vendues sur la période (PxN)

E = Energie économisée par unité de produit (kWh)

GW = Effet de serre évité par unité de produit (eq kg CO2)

D = Déchets évités par unité de produit (kg)

Estimation totale de l'énergie économisée (TxE)

Estimation totale de l'effet de serre évité (TxGW)

Estimation totale des déchets évités (TxD)

Estimation totale d'autres impacts ou flux évités (préciser) :

Indicateurs d'impacts :

Catégorie d'indicateur	Nom de l'indicateur	Unité	Méthode de calcul	chiffre
Bilan effet de serre	Réchauffement climatique			
Pollution de l'air	Acidification			
Pollution de l'air	Réduction de la couche d'ozone			
Pollution de l'air	Ozone photochimique			

Epuisement des Ressources	Naturelles non renouvelables			
Pollution de l'eau	Eutrophisation			
Risque toxique	Toxicité humaine			
Risque toxique	Ecotoxicité aquatique			
Risque toxique	Ecotoxicité sédimentaire			
Risque toxique	Ecotoxicité terrestre			
Risque toxique	Ecotoxicité aquatique d'eau douce			
Risque toxique	Ecotoxicité aquatique marine			
Qualité des écosystèmes	Dommages sur les écosystèmes			
Autre : préciser				

Indicateurs de flux :

Catégorie d'indicateur	Nom de l'indicateur	Unité	Méthode de calcul	Chiffre
Consommation	Eau			
Consommation	Energie primaire non renouvelable			
Consommation	Energie primaire renouvelable			
Consommation	Carburant			
Consommation	Electricité			
Consommation	Utilisation du territoire			
Production de déchets	Ultimes du consommateur			
Production de déchets	Solides			
Production de déchets	Non dangereux			
Production de déchets	Dangereux			
Production de déchets	Radioactifs			
Autre : préciser				

Perspective(s) d'actions futures en matière d'éco-conception citée(s) par l'entreprise :

- Poursuite et formalisation de la démarche
 - Mise sur le marché du produit éco-conçu
 - Extension progressive aux autres projets de conception
 - Allocation de moyens humains
 - Communication environnementale
 - Non évoqué
 - Autre
- Précisez :

Présentation et résultats (texte libre, nombre de caractère inférieur à 1500)

Focus (texte libre, nombre de caractère inférieur à 550)

Enseignements (texte libre, nombre de caractère inférieur à 750)

Prestation d'accompagnement à la mise en oeuvre des recommandations

(à remplir si un accompagnement à la mise en oeuvre est prévu dans la prestation)

Quand a eu lieu cet accompagnement ?

- Fin du projet + 3 mois
- Fin du projet + 6 mois
- Fin du projet + 18 mois
- Fin du projet + x mois, préciser :

Nombre de jours pour réaliser la prestation d'accompagnement à la mise en oeuvre :

Résultat de l'enquête auprès des acteurs de l'entreprise

Points positifs :

Difficultés rencontrées :

Actions réalisées :

- Plan d'action
 - Nouvelle évaluation environnementale pour valider certains choix
- Lesquels ?
- Recherche d'information
 - Aide à la rédaction d'un cahier des charges de consultation
 - Autre, préciser :

Commentaires du bureau d'étude sur les réalisations accompagnées durant cette phase de l'étude (indiquer la concrétisation, les difficultés et les recommandations abandonnées ou reportées) :

Tableau de suivi des préconisations

En fonction du choix du maître d'ouvrage, veuillez compléter le tableau ci-dessous :

Actions proposées	Décision du maître d'ouvrage *	Commentaires

* Doit être explicitée dans cette colonne la décision prise par le maître d'ouvrage concernant la réalisation de l'action : à abandonner / à approfondir / à engager sous 6 mois / à engager sous 1 an / à engager sous 2 ans / à engager ultérieurement / mis en œuvre partiellement / mis en oeuvre.

Eco-concevoir et éco-innover, c'est réussir le pari de lancer quelque chose de nouveau, viable économiquement sur le marché. Afin que les bénéfices environnementaux issus de la démarche d'éco-conception et d'éco-innovation soient effectifs, il faut que le produit trouve son marché et se substitue à des produits (bien ou services) existants. Par ailleurs, il est important de savoir si cette démarche est rentable pour continuer à soutenir (ou non) sa diffusion.

Le produit est-il mis sur le marché ?

oui non

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution du nombre d'unités vendues ?

augmentation diminution stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution du prix de vente ?

augmentation diminution stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution des coûts fixes (R&D, formation de la force de vente, recherche des fournisseurs, ...) ?

augmentation diminution stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution des coûts variables (matières premières, consommations d'électricité, ...) ?

augmentation diminution stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Selon l'entreprise, la démarche d'éco-conception est-elle rentable ?

oui non

Pourquoi ?

Les fonctionnalités du produit sont-elles identiques, améliorées ?

identiques améliorées

Préciser :

L'entreprise communique-t-elle sur la performance environnementale de son produit ?

oui non

Préciser :

Onglet Commentaires

Commentaires du prestataire sur l'étude

Commentaires du bureau d'étude prestataire sur l'étude (difficultés, résultats, points forts, ...) :

Commentaires du bénéficiaire

Commentaires sur l'étude :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
La prestation a-t-elle correspondu à vos attentes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prestation va-t-elle servir de point de démarrage à des actions concrètes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires sur l'étude :

Commentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Etes-vous satisfait de la qualité de ses préconisations?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire avait-il une connaissance suffisante de vos activités / votre domaine?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré une maîtrise suffisante de l'outil / méthode de diagnostic ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré des qualités de communication / concertation recherchées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

Commentaire de l'ingénieur ADEME en charge du suivi de l'étude

Commentaires sur l'étude :